

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** 26 (1989)  
**Heft:** 964

**Artikel:** Le paquet "Réforme des finances fédérales" : déficelé, refusé!  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1011176>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Déficelé, refusé!

(y) Jacques Delors a inventé l'échéance de (fin) 1992. Otto Stich subit celle qui surviendra deux ans plus tard. Dès le 1<sup>er</sup> juin 1995, un nouveau régime financier devra prendre la relève du système actuel, comme les précédents limités dans le temps et inscrit dans la Constitution.

Compte tenu des délais nécessaires, le Conseil fédéral a déjà publié son Message, du 5 juin 1989, présentant la réforme envisagée qui compose un «paquet» équilibré (diminution de recettes de 2375 millions, augmentation de 2335, soit un solde de -40 millions). Le «noyau central» comprend la «modernisation en profondeur» de l'impôt sur le chiffre d'affaire (avec imposition de l'énergie et de certaines prestations de services), ainsi que la révision de la loi sur les droits de timbre (LT).

Cette révision est réclamée par les milieux bancaires, autant intéressés par des mesures d'allègement concernant la place financière suisse que les industriels par l'élimination de la taxe occulte

qui soumet certains investissements à une taxe chargeant en principe la seule consommation.

En décembre dernier, le conseiller national Feigenwinter (PDC/BL), qui s'était déjà distingué il y a plusieurs années comme «tueur» de l'imposition des avoirs fiduciaires, réclamait à nouveau par voie d'initiative parlementaire des allègements au titre de la LT — dont il avait déjà demandé la révision par une motion adoptée en 1985/86 par les deux Conseils.

Tout, c'est-à-dire l'arithmétique élémentaire qui gouverne les régimes démocratiques, laisse prévoir un éclatement du paquet financier proposé par le Conseil fédéral. La majorité bourgeoise veut «sortir» les droits de timbre, et laisser voguer la réforme de l'Icha — le temps de laisser mûrir la TVA? Ce faisant, la droite manifeste son mépris pour la nécessaire négociation en vue d'un nouveau contrat fiscal; moyennant quoi, la gauche doit surmonter son aversion traditionnelle à l'égard de l'imposition in-

directe, tandis que la droite ne renonce ni à l'élimination de la taxe occulte — tellement cachée que non perceptible — ni aux mesures d'allègement présentées comme nécessaires à l'ère de la globalisation des marchés financiers et de leur déréglementation universelle.

### *L'inacceptable asymétrie des sacrifices*

Certes, pour la caisse fédérale, les effets de la révision des droits de timbre, telle que prévue par le Conseil fédéral, devraient rester pratiquement neutres: le rendement devrait augmenter de 90 millions. Mais indépendamment des modifications — dans le sens d'allègements supplémentaires — que peut subir le projet, il s'agit d'une question de principe. Déficelé, le paquet du nouveau régime financier devient inacceptable; il cesse en tout cas d'être la base de discussion sur laquelle on pouvait entrer en matière. Et la manœuvre de retardement inspirée par les phantasmes de TVA n'y change rien. Au contraire, cette diversion pourrait conduire à une aggravation de l'inacceptable asymétrie des sacrifices. ■

avec la CE, est bientôt supplanté par le second, l'axe culturel ou politique.

### *Un grand marché inutile*

Le premier axe est descriptif, il analyse la stratégie de création du grand marché intérieur de 1992, versant au dossier les inévitables rapports d'experts, pièces à conviction plus concluantes les unes que les autres et parvenant à cette conclusion paradoxale, à savoir que c'est précisément au moment où la question même de la taille des marchés perd en importance que la CE se jette corps et âme dans la création d'un grand marché unique. «Puisque les marchés se différencient toujours plus, commente Lutz, puisque des méthodes d'automatisation plus flexibles font reculer les coûts de la production individualisée dans le voisinage de la production de série, l'argument du meilleur coût par pièce qui favorise tant les grands marchés, perd de sa signification.» (p. 94). Voilà pour la démonstration savante de la perte de substance des grands marchés. Plus

amusante, à mon modeste avis, est la description de la petite guerre des Horace et des Curiace que se livrent d'un côté les «économistes» qui proclament que la coordination économique devrait avoir le pas sur l'entente monétaire, alors que les «monétaristes» affirment le contraire.

### *Alliance économique- technico-culturelle*

Mais l'intérêt du livre est dans son deuxième axe, qui postule que dans le futur une nouvelle alliance va se tisser entre l'économie, la technique et la culture. Christian Lutz avait d'ailleurs déjà développé ce thème dans une précédente publication de l'Institut Gottlieb Duttweiler intitulée *Culture de communication*. Alors que l'extension unidimensionnelle du modèle économique dominant conduirait la société européenne vers une forme d'hyperindustrialisation (concentrations gigantesques, management mondial et société à deux vitesses), l'auteur légitime la référence à un autre pôle de développement écono-

mique européen possible, celui d'un nouvel âge artisanal (traduction du terme allemand «Neues Handwerk» qui n'est pas satisfaisant si l'on parle de «nouveaux métiers»). Ce nouvel artisanat est le fruit d'un mariage heureux entre les nouvelles technologies qui facilitent la circulation de l'information et la modification des marchés économiques où la puissance n'est plus proportionnelle à la taille des entreprises seulement mais à l'ingéniosité humaine. Le capital humain très qualifié est la pierre angulaire de ce nouvel artisanat qui a quelque parenté avec la «convivialité» d'Ivan Illich.

Je ne veux pas mesurer ici en termes économiques la crédibilité de cette approche. Elle me paraît légitime dans la mesure où elle cesse de faire apparaître les Suisses comme un peuple essentiellement frustré de ne pas participer à la puissante orgie du marché unique européen, mais au contraire comme un peuple qui pourrait se montrer intéressé par une autre approche civilisatrice ayant l'Europe comme terre natale.

Eric Baier